

swissinfo

Conseil du public: swissinfo.ch est une plateforme irremplaçable

04.03.2010 - 14:44 Uhr, swissinfo

Berne (ots) - Le Conseil du public s'oppose fermement à la suppression de la contribution fédérale à swissinfo, prévue par le programme de consolidation financière de la Confédération. La Suisse étant régulièrement l'objet de critiques à l'échelle nationale, le rôle d'une plateforme plurilingue, expliquant la Suisse et ses particularités, est d'autant plus importante. Prenant pour exemple la couverture journalistique de l'initiative anti-minarets, le Conseil du public estime, après analyse de ses dossiers de votations, que swissinfo.ch a informé de manière solide et transparente sur ce thème. Le comité encourage les rédactions à continuer et à renforcer leur rôle dans l'identification rapide des problématiques susceptibles de toucher la Suisse, positionnant ensuite le débat de manière objective et complète.

Le Conseil du public en faveur du maintien de swissinfo.ch

Le Conseil du public s'est penché sur le programme de consolidation 2011-13 du Conseil fédéral qui propose de supprimer la contribution du gouvernement à swissinfo.ch. Il s'oppose fermement à la proposition du Conseil fédéral, estimant que le moment est mal choisi pour faire des économies au détriment de swissinfo. La Suisse est régulièrement l'objet de critiques à l'échelle internationale et swissinfo.ch a un rôle particulièrement important à jouer dans ce contexte. swissinfo.ch fournit un excellent travail et le site constitue un cadre idéal pour expliquer la Suisse à un public international.

Dossiers de votation concernant l'initiative anti-minarets

Six à huit semaines avant chaque votation fédérale, swissinfo.ch publie des dossiers complets sur les objets soumis au peuple dans les langues nationales, ainsi que des articles et analyses dans les autres langues swissinfo. Les citoyens suisses domiciliés à l'étranger et inscrits au registre électoral peuvent ainsi s'informer de manière exhaustive afin d'exercer pleinement leurs droits démocratiques. L'initiative anti-minarets ayant suscité un vif intérêt en Europe et dans le monde arabe, le département anglais et la rédaction arabe ont proposé des dossiers élargis permettant d'en saisir l'enjeu: démocratie directe en Suisse, tenants et aboutissants de l'initiative, opinions des diverses parties et résultats du scrutin.

Une information large et plurielle

Le Conseil du public a analysé les dossiers réalisés dans les langues nationales et en anglais, et qualifié le travail fourni par swissinfo.ch de journalisme d'information solidement étayé. Dès le lancement de la collecte de signatures, le site a couvert l'initiative à intervalles réguliers. Les dossiers ont donné une bonne vue d'ensemble de la question: présentation des points de vue défendus par le Conseil fédéral, par les auteurs de l'initiative et par les juristes; comparaison avec la situation dans d'autres pays, Danemark, Autriche ou Pays-Bas. Le Conseil du public a particulièrement apprécié l'éclairage supplémentaire apporté par les galeries photos, les graphiques, les vidéos, les diaporamas commentés (audio-slideshow) et les supports audio. Enfin, de nombreux liens ont permis aux visiteurs d'approfondir le sujet en consultant d'autres sites.

Le Conseil du public a, en revanche, regretté que la parole n'ait pas été donnée aux représentants d'une communauté musulmane favorable aux minarets. Il aurait par exemple apprécié la mise en ligne d'un graphique représentant toutes les opinions. Le Conseil du public aurait souhaité que swissinfo.ch mise encore plus sur l'analyse et approfondisse la question des conséquences juridiques, économiques et

politiques d'un oui à l'initiative et celle de sa constitutionnalité. En se polarisant sur l'interdiction des minarets, un problème essentiel a été occulté: celui des relations entre la société suisse et les musulmans. Enfin, il n'est pas ressorti assez clairement du dossier que l'interdiction de construire des minarets n'implique en aucun cas l'arrêt de la construction de mosquées, pas plus qu'elle n'entrave la pratique religieuse.

Conformément aux statuts de swissinfo, le Conseil du public assure des contacts étroits entre le public et les rédactions. Il conseille les responsables de swissinfo pour toute question ayant trait à l'offre. Il soutient l'activité programmatique par ses observations, ses propositions et ses suggestions. Le Conseil du public rend également compte du développement, de la conception et du succès de l'offre destinée à l'étranger.

ots Originaltext: swissinfo
Internet: www.presseportal.ch/fr

Contact:
Claude Frey
président du Conseil du public de swissinfo
Tél.: +41/32/732'96'90
Fax: +41/32/732'96'97
Mobile: +41/79/250'70'00

Originaltext:	swissinfo
Dossier de presse:	http://www.presseportal.ch/fr/pm/100001296/swissinfo
Dossier de presse par RSS:	http://presseportal.de/rss/pm_100001296.rss2